



Conseil des arts  
du Nouveau-Brunswick

New Brunswick  
Arts Board

---

**TROISIÈME  
RAPPORT ANNUEL**

**1992-1993**

**Juin 1993**

New  
Nouveau  Brunswick

TROISIÈME  
RAPPORT ANNUEL

1992-1993

CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
NEW BRUNSWICK ARTS BOARD

C. P. 6000  
Fredericton (N.-B.)  
E3B 5H1  
Tél.: (506) 453-2555

Juin 1993

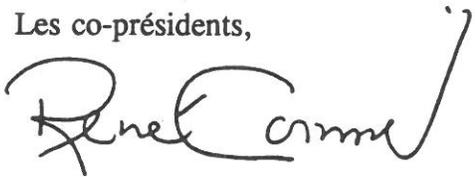
Honorable Marcelle Mersereau  
Ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, nous avons l'honneur de vous remettre, au nom des membres du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick - New Brunswick Arts Board, le troisième Rapport annuel du Conseil correspondant à la période du 1<sup>er</sup> avril 1992 au 31 mars 1993.

Veuillez agréer, Madame la ministre, l'assurance de notre très haute considération.

Les co-présidents,



René Cormier et Ilkay Silk

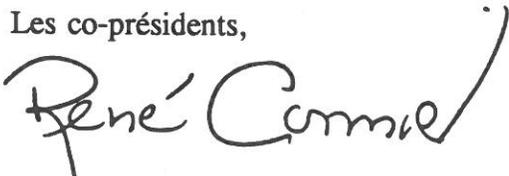
---

Cher-ère-s artistes, artisan-e-s et ami-e-s des arts,

C'est avec fierté que nous vous présentons le troisième Rapport annuel du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick - New Brunswick Arts Board correspondant à la période du 1<sup>er</sup> avril 1992 au 31 mars 1993.

Nous espérons sincèrement que vous en apprécierez la lecture et vous invitons à nous faire part de vos commentaires.

Les co-présidents,



René Cormier et Ilkay Silk

## Table des matières

1.	MESSAGE DES CO-PRÉSIDENTS	6
1.1	Message de René Cormier	7
1.2	Message de Ilkay Silk	9
2.	CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK	10
2.1	Présentation générale	11
2.2	Mandat	11
2.3	Composition	11
2.4	Organigramme (1992-1993)	12
2.5	Comités (1992-1993)	13
2.6	Membres (1992-1993)	17
2.7	Notes biographiques des membres (1992-1993)	18
3.	ACTIVITÉS 1992-1993	23
3.1	Réunions du Conseil	24
3.2	Priorités 1992-1993	24
3.3	Processus de consultation/communication entre le CANB et la ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation	24
3.4	Mises en candidature et nominations	25
3.4.1	Mises en candidature et nominations 1992	25
3.4.2	Mises en candidature et nominations 1993	29
3.4.3	Élection de l'Exécutif 1992-1993	30
3.5	Communication	30
3.5.1	Items communicationnels	31
3.5.2	Réunions en région	31
3.5.3	Visibilité du CANB et du secteur des arts et de la culture	31
3.5.4	Distribution du Rapport annuel 1991-1992	32
3.5.5	Communiqués de presse	32
3.5.6	Achat de publicité	32
3.6	Promotion des arts dans l'éducation	32
3.7	Développement culturel communautaire	34
3.8	Jury et programmes	34
3.9	Art dans les édifices publics (Pourcentage pour les arts)	35
3.10	Statut de l'artiste	35
3.11	Financement des arts	36
3.11.1	Fondation des arts du Nouveau-Brunswick	36
3.12	Rapport d'activité du secteur des films et des vidéos	36
3.13	Métiers d'art	38
3.14	Arts visuels	39
3.15	Participation et réaction du CANB à des dossiers d'envergure provinciale et nationale	39

3.16	Nous y étions: (participation à des réunions, événements, conférences, ateliers, etc.	41
3.17	Commentaires, suggestions et recommandations reçus . . . . .	43
3.18	Rapport biennal 1990-1992 du Comité interministériel sur les arts . . . . .	45
4.	<b>FONDS EN FIDUCIE POUR L'AVANCEMENT DES ARTS . . . . .</b>	<b>46</b>
4.1	Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts . . . . .	47
4.2	Problème de financement . . . . .	47
4.3	Répartition annuelle des fonds . . . . .	47
4.3.1	Répartition 1992-1993 . . . . .	48
4.3.2	Répartition 1993-1994 . . . . .	49
5.	<b>SYSTÈME DE JURY ET RECOMMANDATIONS DES JURYS . . . . .</b>	<b>50</b>
5.1	Système de jury du CANB . . . . .	51
5.1.1	Jurys multidisciplinaires . . . . .	51
5.1.2	Jury de la Banque d'oeuvres d'art . . . . .	52
5.1.3	Listes de juré-e-s du CANB . . . . .	52
5.2	Programmes évalués par jury de la Direction des arts - Résultats des concours 1992-1993 . . . . .	53
5.2.1	Concours du 15 mars 1992 . . . . .	53
5.2.2	Concours du 15 mai 1992 . . . . .	54
5.2.3	Concours du 15 juillet 1992 . . . . .	56
5.2.4	Concours du 15 septembre 1992 . . . . .	58
5.2.5	Concours du 15 janvier 1993 . . . . .	59
5.2.6	Concours du 15 mars 1993 . . . . .	61
6.	<b>BUDGET DE FONCTIONNEMENT . . . . .</b>	<b>62</b>
6.1	Budget de fonctionnement 1992-1993 . . . . .	63

***1. MESSAGE DES CO-PRÉSIDENTS***

## **1.1 Message de René Cormier**

Madame la Ministre, cher(e)s artistes,

Il me fait plaisir en tant que co-président du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick de vous remettre notre rapport annuel 1992-1993. L'année qui vient de se terminer a été difficile pour l'épanouissement des arts dans notre province. D'une part les coupures de 10% imposées par le gouvernement fédéral viennent amputer nos organismes artistiques et culturels de façon significative. D'autre part l'annonce de coupures de la part du gouvernement du Nouveau-Brunswick va fragiliser encore davantage nos institutions. Que faire?

Le Conseil des Arts du Nouveau-Brunswick est là pour conseiller le gouvernement en matière artistique et culturelle et il me semble primordial de vous faire part de nos préoccupations. Il est essentiel que le gouvernement de cette province se donne une politique culturelle claire afin de pouvoir prendre des décisions éclairées en tout temps et particulièrement dans les situations économiques difficiles. Malgré la bonne volonté du Ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation et de la Direction des arts, il me semble que le gouvernement dans son ensemble manque de vision vis-à-vis ce secteur. Les arts sont encore perçus comme un luxe. Et pourtant, encore et toujours, on étale avec fierté nos produits artistiques quand la visite arrive!!! Devrons-nous nous résigner à n'être que des produits touristiques si nous voulons être pris au sérieux par le gouvernement de cette province? Une société évoluée reconnaît à l'art une valeur beaucoup plus grande qu'une strictement monétaire et ce à ce niveau il reste bien du travail à faire chez-nous.

Le CANB a certainement une responsabilité et un rôle important à jouer afin de sensibiliser le gouvernement et la population vis-à-vis les arts. Je crois honnêtement que pour bien faire son travail, il devra éventuellement devenir plus indépendant du gouvernement sur le plan organisationnel. La structure de fonctionnement actuelle freine les actions possibles du CANB et il faudra à mon avis y remédier assez rapidement.

Ceci étant dit, nous avons fait un bon bout de chemin depuis trois ans. Il faut quand même constater que depuis l'arrivée du CANB, le gouvernement de cette province semble plus attentif à nos besoins et c'est un signe d'espoir.

Je tiens sincèrement à vous remercier, Madame la Ministre pour votre grande ouverture d'esprit et votre disponibilité. Depuis votre arrivée au cabinet, nous sentons une plus grande écoute et une meilleure compréhension de notre situation. Merci!

Comme je termine mon mandat en tant que co-président et membre du Conseil des Arts, je tiens à remercier chaleureusement les employé(e)s de la Direction des Arts et plus particulièrement MM. André Lanteigne et Desmond Maillet pour leur collaboration. Un merci bien particulier à Madame Sylvie Nadeau qui a été une fidèle collaboratrice du CANB pendant trois années.

Je remercie également tous les membres du CANB pour leurs générosités et leurs engagements

et plus particulièrement ma collègue Madame Ilkay Silk. La pertinence de ses propos, son énergie et son sens de l'humour resteront pour moi une source d'inspiration. Merci Ilkay!

Aux nouveaux membres, je souhaite la meilleure des chances et soyez assurés que pour chaque problème il y a une solution!

Enfin, merci aux artistes de cette province qui font du Nouveau-Brunswick un lieu privilégié où l'épanouissement de l'être humain a encore sa place.

Longue vie au CANB

A handwritten signature in black ink that reads "René Cormier". The signature is written in a cursive, flowing style with a checkmark-like flourish at the end of the name.

René Cormier  
Co-président  
Conseil des Arts du Nouveau-Brunswick

## **1.2 Message de Ilkay Silk**

Je suis heureuse de vous présenter, encore une fois, un rapport des activités du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick pour 1992-1993. J'espère que vous prendrez le temps de le lire afin de connaître l'étendue des travaux du CANB.

L'année 1992-1993 a été à nouveau très occupée pour le Conseil, une année durant laquelle nous avons accompli beaucoup de choses. Il reste encore beaucoup à faire et d'autres priorités doivent être établies pour la prochaine année.

Les réductions des fonds au Conseil des arts du Canada par le gouvernement fédéral nous préoccupent davantage puisqu'elles auront un impact sur les artistes et les organismes de la province. De plus, les réductions prévues par la province au domaine culturel sont à la fois alarmantes et bouleversantes. Nous considérons ces mesures comme un dur coup pour la collectivité artistique de la province. Les deux paliers de gouvernement doivent reconnaître l'impact important de leurs actions et l'effet néfaste de celles-ci sur la qualité de vie.

Au nom du Conseil, je désire remercier la ministre, M<sup>me</sup> Marcelle Mersereau, de nous avoir consultés de façon régulière et d'être sensible, en général, aux besoins de la collectivité artistique.

Je remercie également M. André Lanteigne, sous-ministre adjoint de la Division de la culture, pour son orientation et sa disponibilité.

J'offre mes plus sincères remerciements à M<sup>me</sup> Sylvie Nadeau, notre secrétaire administrative, qui travaille sans relâche en notre nom et qui accomplit toujours un excellent travail.

Je voudrais aussi remercier les membres du Conseil qui ont travaillé fort au sein de différents comités et qui ont consacré beaucoup de temps aux activités du CANB et qui ont fait preuve de créativité. Je souhaite bonne chance à Luc Charette et à Dorice Pinet dont les mandats se terminent en juin.

Enfin, j'aimerais dire merci à mon co-président, René Cormier, dont le mandat se termine également à la fin juin. Ce fut un plaisir et une grande joie de travailler avec lui. Il est un excellent porte-parole des arts dans la province. J'ai appris beaucoup à son contact et il a été pour moi une grande inspiration. Je lui souhaite bon succès dans ses projets et j'espère qu'il pourra, de temps à autres, continuer de travailler pour le Conseil. Mes salutations, René!



Ilkay Silk  
Co-présidente  
Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

---

**2. *CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK***

## **2.1 Présentation générale**

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (CANB) a été mis sur pied en 1989 dans le cadre de la première politique du gouvernement du Nouveau-Brunswick sur les arts dévoilée en guise de réponse aux recommandations du Rapport final du Comité consultatif du Premier ministre sur les arts.

La Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a été sanctionnée le 9 novembre 1990 et est entrée en vigueur le 13 juin 1991.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est unique au Canada pour plusieurs raisons:

- il s'agit du seul conseil des arts majoritairement composé d'artistes professionnel-le-s;
- il s'agit du seul conseil des arts dont les mises en candidature des membres proviennent du milieu artistique et du secteur du développement culturel communautaire;
- il s'agit du seul conseil des arts dont l'élément fondamental de son mandat consiste non pas à gérer des programmes et distribuer des subventions mais bien à présenter des recommandations au gouvernement du Nouveau-Brunswick en matière de développement de politiques dans le secteur des arts.

## **2.2 Mandat**

Les 4 volets fondamentaux du mandat du CANB ont été définis comme suit: faciliter et promouvoir la création et la production artistiques ainsi que l'appréciation, la connaissance et la compréhension des arts au Nouveau-Brunswick en:

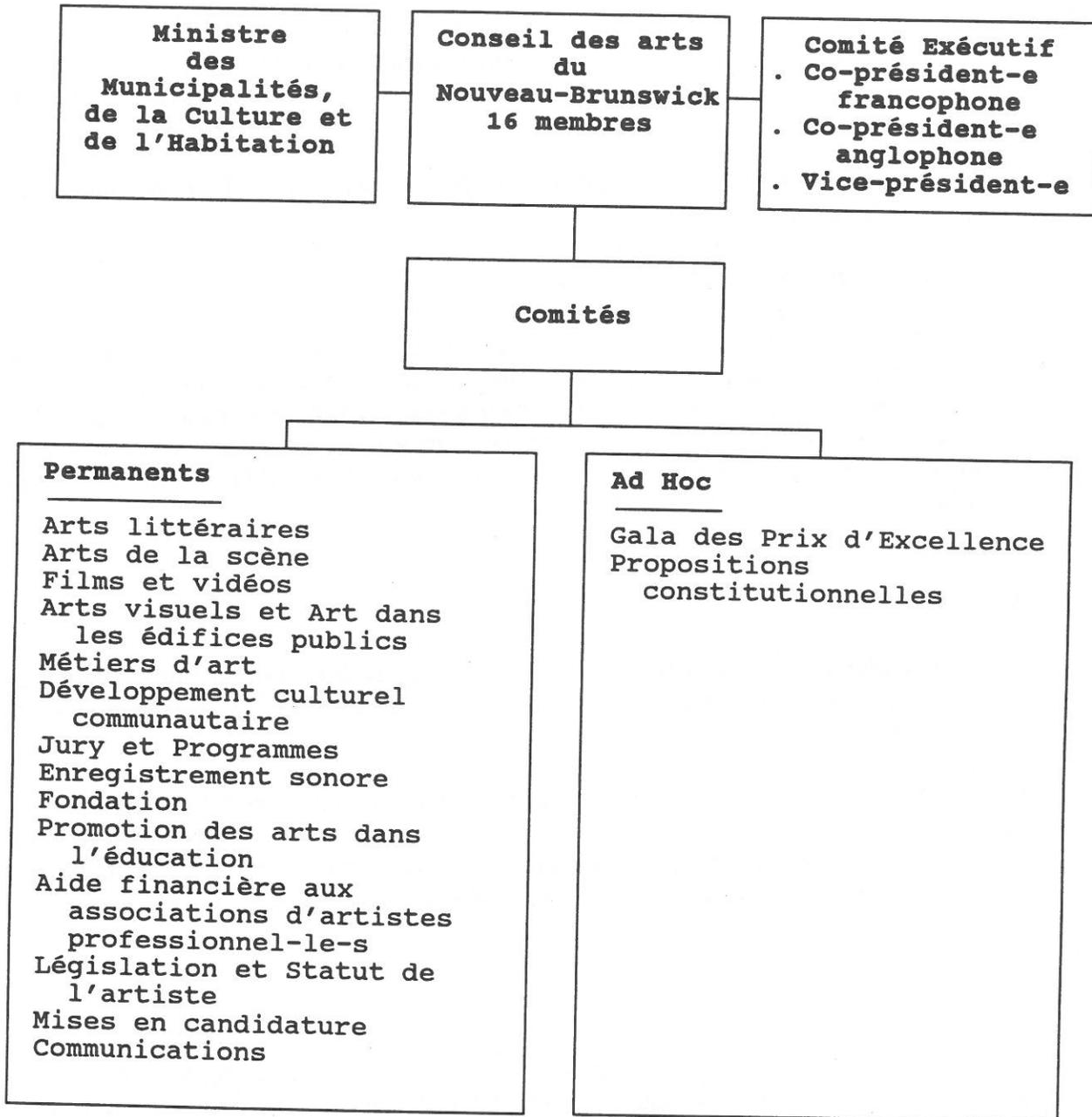
- conseillant le gouvernement en matière de politique sur les arts;
- établissant et appliquant un système de jury répondant au principe d'évaluation par les pairs;
- réunissant la communauté artistique et servant de porte-parole pour celle-ci; et en
- améliorant le rôle et la participation de la communauté dans les arts.

## **2.3 Composition**

Le Conseil est composé de 16 personnes dont une nommée à titre de représentante de la ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, qui est membre d'office sans droit de vote.

Les mises en candidature des 15 autres membres proviennent toutes du milieu artistique et du secteur du développement culturel communautaire et sont recommandées à la ministre par le Conseil. Les nominations sont effectuées par le lieutenant-gouverneur en conseil sur recommandation de la ministre.

## 2.4 Organigramme (1992-1993)



## 2.5 Comités (1992-1993)

Le CANB s'est doté d'une structure de fonctionnement accordant une place importante au travail des comités.

Chacun de ses comités, qui est toujours présidé par un membre du CANB, peut se composer de membres du Conseil et de personnes extérieures à celui-ci. Ces divers comités sont chargés d'étudier des dossiers particuliers et de transmettre leurs recommandations au Conseil qui, après approbation, les transmet à son tour à la ministre.

<u>Comités</u>	<u>Membres</u>	<u>Date de création</u>
Exécutif		
. Co-présidents	René Cormier Ilkay Silk	
. Vice-présidente	Bernadine M. Perley	
Arts littéraires	Réjean Roy et Kent E. Thompson, Co-présidents	1 <sup>er</sup> fév. 1990
Arts de la scène	Richard Boulanger, Président René Cormier Claudria Pelletier Kent E. Thompson	1 <sup>er</sup> fév. 1990
Films et vidéos	Barry Cameron, Président Gilles Bélanger Paul-Marcel Albert Bob Miller	1 <sup>er</sup> fév. 1990
Arts visuels et Art dans les édifices publics	Luc A. Charette, Président André Lapointe Bernadine M. Perley John Hooper Peter Powning	1 <sup>er</sup> fév. 1990 modifié le 14 sept. 1991

<u>Comités</u>	<u>Membres</u>	<u>Date de création</u>
Métiers d'art	Dorice Pinet, Présidente Maurice Gamblin Dr. Peter Thomas Peter Powning Thérèse Léger Bernadine M. Perley Brigitte Clavette	1 <sup>er</sup> fév. 1990
Enregistrement sonore	Mark Carmody, Président Jean G. Martin Marc Chouinard Roland Bryar	1 <sup>er</sup> fév. 1990
Budget	Exécutif	16 mars 1990
Législation et Statut de l'artiste	Ilkay Silk, Présidente Bernadine M. Perley Michael Shamata Susan Graham Réjean Roy	16 mars 1990 modifié le 14 sept. 1991
Jury et Programmes	Poste vacant, Président-e Réjean Roy Richard Boulanger Mark Carmody René Cormier (s.c.) Dorice Pinet (s.c.) Luc A. Charette Bernadine M. Perley (s.c.) Kent E. Thompson Barry Cameron (s.c.) Claudia Pelletier Ilkay Silk (s.c.) Jean G. Martin Margaret B. Beattie Douglas Crowley Marc Chouinard	16 mars 1990

(s.c.: sous-comité)

<u>Comités</u>	<u>Membres</u>	<u>Date de création</u>
Fondation	Jean Martin, Président André Lanteigne René Cormier Barry Cameron Ilkay Silk Bernadine M. Perley Marc Chouinard G. Reid Parker	16 mars 1990
Promotion des arts dans l'éducation	Claudria Pelletier et Douglas Crowley, Co-présidents Kent E. Thompson Margaret B. Beattie Ilkay Silk Luc A. Charette Audrey Côté St-Onge Richard Boulanger	1 <sup>er</sup> fév. 1990
Aide financière aux associations d'artistes professionnel-le-s	Exécutif	1 <sup>er</sup> fév. 1990
Développement culturel communautaire	Margaret B. Beattie, Présidente Bernadine M. Perley Jean G. Martin Betty Tompkins (NBAC) Daniel Thériault (CPSC)	16 mars 1990
Mises en candidature	René Cormier, Président Ilkay Silk Bernadine M. Perley Kent Thompson Jean G. Martin	25 fév. 1991

<u>Comités</u>	<u>Membres</u>	<u>Date de création</u>
Communications	Marc Chouinard, Président Bernadine M. Perley Réjean Roy Barry Cameron René Cormier Dorice Pinet	13 sept. 1991
Propositions constitutionnelles	Ilkay Silk et René Cormier, Co-présidents Bernadine M. Perley Jean G. Martin Roland Bryar Dorice Pinet Claudria Pelletier Barry Cameron	28 oct. 1991
Gala des Prix d'Excellence	Kent Thompson Ilkay Silk Marc Chouinard Dorice Pinet	20 janv. 1993

## 2.6 Membres (1992-1993)

Secteurs	Noms	Durée des mandats	Fin des mandats
Arts littéraires anglophones	Kent E. Thompson, Fredericton	3 ans	Juin 1994
Arts littéraires francophones	Réjean Roy, Tracadie	3 ans	Juin 1995
Arts visuels	Luc A. Charette, Moncton	3 ans	Juin 1994
Films et vidéos	Barry Cameron, Fredericton	3 ans	Juin 1994
Métiers d'art	Dorice Pinet, Petit-Rocher	2 ans	Juin 1993
Musique (autre que classique)	Mark Carmody, Fredericton	3 ans	Juin 1995
Musique classique	Richard Boulanger, Moncton	1 an	Juin 1993
Théâtre et danse anglophone	Ilkay Silk, Fredericton	3 ans	Juin 1995
Théâtre et danse francophone	René Cormier, Moncton	3 ans	Juin 1993
Communauté autochtone	Bernadine M. Perley, Fredericton	3 ans	Juin 1994
Développement culturel communautaire anglophone	Margaret B. Beattie, Woodstock	3 ans	Juin 1993
Développement culturel communautaire francophone	Jean G. Martin, Fredericton	3 ans	Juin 1995
Nomination ministérielle	Marc Chouinard, Campbellton	1 an	Juin 1993
Nomination ministérielle	Douglas Crowley, Hampton	3 ans	Juin 1995
Nomination ministérielle	Claudria Pelletier, Edmundston	3 ans	Juin 1994
Représentant de la ministre: (Membre d'office du Conseil sans droit de vote)	G. Reid Parker, Gondola Point	1 an	Juin 1993

## **2.7 Notes biographiques des membres (1992-1993)**

### **Arts littéraires anglophones:**

**Kent E. Thompson, Fredericton**

- Auteur (nouvelles, romans, poèmes, pièces de théâtre, essais et commentaires de presse).
- Professeur au département d'anglais de l'UNB.
- Membre du conseil d'administration du Maritime Writer's Workshop (1989 à 1991).
- Participation aux principaux comités, conseils et jurys.
- Représentant des provinces de l'Atlantique au National Council of the Writer's Union of Canada (1989 à 1990).
- Mise en scène de nombreuses pièces de théâtre pour l'UNB Drama Society et le Cellar Theatre.
- Animateur d'ateliers en création littéraire et en rédaction de scénarios.
- Acteur: cinéma et théâtre.

### **Arts littéraires francophones:**

**Réjean Roy, Tracadie**

- Écrivain.
- Directeur général du Festival international de la francophonie de Tracadie-Sheila depuis janvier 1992.
- Agent d'information et de communication auprès de diverses organisations et institutions (1984-1992).
- Secrétaire de l'Association acadienne des artistes professionnel-le-s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) depuis juin 1991.
- Maîtrise en administration publique de l'Université de Moncton (1990).
- Membre de diverses associations culturelles et artistiques depuis 1987.

### **Arts visuels:**

**Luc A. Charette, Moncton**

- Artiste visuel.
- Directeur - conservateur de la Galerie d'art de l'Université de Moncton (GAUM).
- Nombreuses expositions solo et collectives dans les provinces atlantiques et au Québec.
- Président de l'Association acadienne des artistes professionnel-le-s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) de 1991 à 1993.

### Films et vidéos:

#### **Barry Cameron, Fredericton**

- Professeur au département d'anglais de l'UNB. Enseigne la théorie et le cinéma.
- Président et directeur de la programmation du Capital Film Society et du Fredericton Sunday Cinema (deux séries cinématographiques).
- Producteur délégué, co-créateur et co-animateur de Cine File (émission hebdomadaire sur le réseau du câble Fundy).
- Membre du conseil d'administration du New Brunswick Filmmakers Co-operative.
- Animateur d'une chronique-éclair radio portant sur le cinéma, la vidéo et la technologie vidéo dans le cadre de l'émission Mainstreet du réseau CBC.
- Acteur dans des films et des vidéos.
- Auteur (plus de 75 publications traitant principalement de la théorie cinématographique).
- Organisateur et animateur d'ateliers pour la New Brunswick Filmmakers Co-operative.

### Métiers d'art:

#### **Dorice Pinet, Petit-Rocher**

- Tisserande, artisane reconnue.
- Co-proprétaire d'un atelier de production de vêtements pour enfants "Sérigraphie Cha Cha Cha, Inc." depuis 1988.
- Coordonnatrice du Festival acadien des métiers d'art (1989).
- Directrice générale de l'Association des artisans francophones du N.-B. (AAFNB) (1986-1988).
- Initiatrice du Festival de films et vidéos de femmes, Femmes en focus Inc. (1986-1987).
- Responsable de la distribution de vidéos, Femmes en focus Inc., 1983-85.
- Participation à plusieurs productions vidéos et cinématographiques depuis 1983 (costume et régie).
- Animatrice d'atelier.
- Active au sein de groupes et d'organisations pour les femmes.

### Musique (autre que classique):

#### **Mark Carmody, Fredericton**

- Musicien et compositeur.
- Réalisateur de disques et ingénieur de son.

**Musique classique:**

**Richard Boulanger, Moncton**

- Pianiste de concert.
- Professeur au département de musique de l'Université de Moncton depuis 1979 (enseigne le piano et l'histoire de la musique).
- Professeur au camp musical de Lanaudière (Québec) depuis 1979.
- Membre de l'Académie de musique du Québec.
- Participe à des émissions radiophoniques pour Radio-Canada à titre de musicologue et de pianiste.
- Est régulièrement sollicité comme juré pour des festivals de musique au Nouveau-Brunswick et à l'extérieur de la province.
- Doctorat en Musicologie de l'Université de Paris-Sorbonne (1979).

**Théâtre et danse anglophone:**

**Ilkay Silk, Fredericton**

- Réalisatrice, écrivain, professeur, actrice, conseillère en arts dramatiques.
- Coordinatrice des arts dramatiques et chargée de cours à Saint Thomas University.
- Écrivain pour Theatre New Brunswick, directrice de Theatre New Brunswick et co-fondatrice de la Compagnie des jeunes de Theatre New Brunswick.

**Théâtre et danse francophone:**

**René Cormier, Moncton**

- Metteur en scène, acteur, musicien, chorégraphe, directeur musical.
- Animateur d'émissions de variétés à la télévision de Radio-Canada, Moncton.
- Metteur en scène et comédien au Théâtre Populaire d'Acadie.
- Directeur général et artistique du Théâtre Populaire d'Acadie depuis 1993.

**Communauté autochtone:**

**Bernadine M. Perley, Fredericton**

- Directrice générale, N. B. Indian Arts and Crafts Association (1988-1992).
- Vice-présidente (1988-1990) et directrice (1986-1987) du Conseil des femmes autochtones du Nouveau-Brunswick.
- Secrétaire-trésorière de Turtle Island Productions (1989-1991).
- Agente de liaison de l'organisme cadre Réseau des femmes du Nouveau-Brunswick (1987).

**Développement culturel communautaire anglophone:**

**Margaret B. Beattie, Woodstock**

- Présidente du New Brunswick Arts Council Inc. (NBAC) de 1990 à 1992.
- A consacré beaucoup de temps et d'énergie, bénévolement, pour promouvoir les arts et la culture.
- Présidente du Conseil des arts de Woodstock, 1983-1990.
- A participé assidûment aux séries sur les arts d'interprétation.
- Membre du conseil d'administration de la bibliothèque L. P. Fisher depuis 1974.
- Administratrice du Carleton County Historical Society.
- Membre du comité du Carleton County Music Festival.
- Membre du conseil du Carleton County Summer Music Camp.
- Membre du Barker School of Performing Arts, Woodstock.

**Développement culturel communautaire francophone:**

**Jean G. Martin, Fredericton**

- Avocat.
- Président du Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC) depuis 1990.
- Vice-président, Fédération Culturelle Canadienne Française.
- Membre du bureau de direction du Centre Communautaire Sainte-Anne (1987-1991).
- A assumé la présidence de divers organismes communautaires et sociaux : Club Toastmasters de la Capitale (Fredericton, 1988), Foyer École Sainte-Anne (Fredericton, 1985), Club Kinsmen (Edmundston, 1980), Association Parcs et Loisirs d'Edmundston-Est (1976) et Conseil scolaire 51 pendant 3 ans.

**Nominations ministérielles:**

**Douglas R. Crowley, Hampton**

- Surveillant des écoles élémentaires du district scolaire 6 depuis 1979.
- Membre du conseil d'administration du New Brunswick Arts Council Inc. (NBAC) et membre de cet organisme depuis 1980.
- Membre fondateur du Hampton Concert Group.
- Directeur des arts de la scène et vice-président du conseil d'administration du Festival-sur-mer (1987 et 1988).

**Marc Chouinard, Campbellton**

- Directeur du marketing chez Quad Communications Marketing depuis 1991:
  - agence de communication du Théâtre Populaire d'Acadie;
  - mise en marché des films de l'Office national du film du Canada et des Productions du Phare-Est;
  - étude de commercialisation de l'Association acadienne des artistes professionnel-le-s du Nouveau-Brunswick.
- Directeur général et responsable des communications pour le Festival international rock de Montréal (1988-1990).
- Assistant au service des communications de l'Orchestre symphonique de Montréal (1987-1988).
- Coordonnateur, administrateur et responsable des communications auprès de diverses organisations et institutions artistiques et culturelles (1976-1988).
- Études à l'Université de Montréal et à l'École des Hautes Études Commerciales en marketing et publicité (1983-1985).

**Claudria Pelletier, Edmundston**

- Directrice artistique, chorégraphe et danseuse (danse folklorique, classique et jazz).
- Co-directrice, professeure et chorégraphe : École de danse "Le Soulier musical" d'Edmundston (depuis 1983).
- Professeure en arts visuels au Centre Universitaire Saint-Louis-Maillet depuis 1990.
- Technicienne en photographie depuis 1989.

**Représentant de la ministre sans droit de vote:**

**G. Reid Parker, Gondola Point**

- Homme d'affaires
- Trésorier de Bruncor Inc.
- Directeur de N1 Cablesystems Inc. (exploitant de CATV à Terre-Neuve) et Reynolds, Vickery, Messina & Griefen (promoteurs et gestionnaires immobiliers à Cambridge, Massachussets).
- Président de Symphonie Nouveau-Brunswick Inc. depuis 1983.
- Président de la Fondation de Symphonie Nouveau-Brunswick Inc.
- Directeur de l'Association des orchestres canadiens (Toronto); également membre du Comité des communications et du Comité des finances du gouvernement et président du Comité de l'Atlantique.
- Président sortant de l'École de musique d'été du Nouveau-Brunswick Inc. - de 1980 à 1987.
- Directeur de l'Institut des dirigeants financiers du Canada (section de l'Atlantique) et membre du Comité des relations avec le gouvernement national de l'IDF.
- Membre du Conseil national des dirigeants financiers du Conference Board of Canada.
- Diplômé de l'Université du Nouveau-Brunswick - B.Sc. (mathématiques et physique) - 1967.

### **3. *ACTIVITÉS 1992-1993***

### **3.1 Réunions du Conseil**

Du 1<sup>er</sup> avril 1992 au 31 mars 1993, le CANB a tenu sept (7) réunions.

- le 25 avril 1992, de 10h10 à 18h00, au Centre culturel Aberdeen, Moncton;
- réunion annuelle: le 24 juin 1992, de 9h15 à 16h10, à l'Hôtel Howard Johnson, Fredericton;
- le 19 septembre 1992, de 9h15 à 15h40, à l'Hôtel Lord Beaverbrook, Fredericton;
- le 30 octobre 1992, de 9h15 à 17h00, à l'Hôtel Lord Beaverbrook, Fredericton;
- le 7 décembre 1992, de 9h15 à 15h00, à l'Hôtel Lord Beaverbrook, Fredericton;
- le 20 janvier 1993, de 9h15 à 17h00, à l'Hôtel Lord Beaverbrook, Fredericton; et
- le 4 mars 1993, de 9h.15 à 17h.00, à l'Hôtel Delta Brunswick, Saint-Jean.

### **3.2 Priorités 1992-1993**

Les priorités de l'année 1992-1993 ont été discutées et approuvées par le Conseil lors de sa réunion régulière du 25 avril 1992:

- Participation au processus de révision des programmes pour organisations de la Direction des arts
- Fondation des arts du Nouveau-Brunswick
- Communications
- Promotion des arts dans l'éducation
- Statut de l'artiste
- Développement culturel communautaire
- Implication des municipalités dans les arts

### **3.3 Processus de consultation/communication entre le CANB et la ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation**

Un élément important du mandat du CANB consiste à conseiller le gouvernement du Nouveau-Brunswick en matière de politique à l'égard des arts.

Ainsi, à chaque année, la ministre responsable rencontre le Conseil dans son ensemble lors de sa réunion annuelle puis, l'Exécutif du Conseil en une autre occasion au cours de l'année.

Fidèle à cet engagement, l'honorable Marcelle Mersereau, ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, a rencontré le Conseil le 24 juin 1992 et l'Exécutif du Conseil le 18 novembre 1992.

Les sujets qui ont été abordés lors de la rencontre du 18 novembre sont:

- Processus de nomination au sein du CANB.
- Place du secteur des métiers d'art au sein de l'administration gouvernementale.
- Problème de financement du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts.
- Fondation des arts du Nouveau-Brunswick: rappel de l'engagement du Premier ministre

dans son discours de mai 1989.

### **3.4 Mises en candidature et nominations**

En juin de chaque année, le mandat de quelques membres du CANB vient à échéance.

#### **3.4.1 Mises en candidature et nominations 1992**

En juin 1992, 4 membres ont quitté le Conseil. Il s'agit de Roland Bryar, Christiane St-Pierre, Margaret Ann Ireland et Robert Haché.

Trois membres dont le mandat s'achevait en juin ont manifesté le désir de demeurer au Conseil pour un deuxième mandat de 3 ans. Il s'agit de Douglas Crowley (nomination ministérielle), Jean G. Martin (développement culturel communautaire francophone) et Ilkay Silk (théâtre et danse anglophone).

Une consultation a été menée au cours du mois de mars 1992 auprès des organisations artistiques et du secteur du développement culturel communautaire afin de recueillir des mises en candidature pour les postes suivants:

- représentant-e anglophone (alternance): musique (autre que classique)
- représentant-e francophone (alternance): musique classique
- représentant-e francophone: arts littéraires francophone
- nomination ministérielle

La liste de consultation suivante avait été approuvée par le CANB pour les mises en candidature de l'année 1992:

Représentant-e francophone (alternance) - musique classique

- Association acadienne des artistes professionnel-le-s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB)
- Association des professeurs de musique privés de la péninsule acadienne (APMPPA)
- Festival international de musique baroque Inc.
- Association des compositeurs de l'Atlantique
- Département de musique (Centre universitaire de Moncton)
- New Brunswick Musicians Association
- Quatuor Arthur-LeBlanc

Représentant-e anglophone (alternance) - musique (autre que classique)

- New Brunswick Musicians Association
- Atlantic Canadian Composers Association
- Miramichi Folk Song Festival Inc.
- CMS Studio
- Prime Time Studio
- Peekube Productions

- Epcom Communications Ltd
- Outreach Productions
- Reel North Recording Studio

Représentant-e francophone - Arts littéraires francophones

- Association acadienne des artistes professionnel-le-s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB)
- Association des écrivains acadiens
- Département d'études françaises (Centre universitaire de Moncton)

Nomination ministérielle

- Théâtre populaire d'Acadie
- La Coopérative de théâtre l'Escaouette
- Département d'art dramatique (Centre universitaire de Moncton)
- La Compagnie Viola Léger
- Le Théâtre Nouveau
- Association acadienne des artistes professionnel-le-s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB)
- Drama Department (Mount Allison University)
- Theatre New Brunswick
- Shoestring Theatre
- Calithumpians Theatre Company
- Family Britton Puppeteers
- Live Bait Theatre
- Theatre St. Thomas
- UNB Workshop Productions
- Cellar Theatre
- UNB Theatre Productions
- Association des professeurs de musique privés de la péninsule acadienne (APMPPA)
- Festival international de musique baroque Inc.
- Association des compositeurs de l'Atlantique/Atlantic Canadian Composers Association
- Département de musique (Centre universitaire de Moncton)
- New Brunswick Musicians Association
- Quatuor Arthur-LeBlanc
- NB Youth Orchestra/Orchestre des jeunes du N.-B.
- The Buckley Family Ensemble
- Meduxnekeag Chamber Players
- Music Department (Mount Allison University)
- Symphony New Brunswick Inc.
- Tintemarre Chamber Ensemble
- Fredericton Chamber Ensemble
- Miramichi Folk Song Festival Inc.
- CMS Studio
- Prime Time Studio
- Peekube Productions
- Epcom Communications Ltd

- Outreach Productions
- Reel North Recording Studio
- Studio Madouess
- Studio Georges Hannan
- Theresa Giddings School of Dance
- Karasek School of Dance
- Eileen McGrath School of Dance
- Gala Ballet Company
- Edgett International Dance
- Dance New Brunswick Inc.
- Barker School of Performing Arts
- DancEast
- Diana Webster School of Ballet
- DansEncorps
- Ecole de danse Le soulier musical
- Galerie d'art de l'Université de Moncton (GAUM)
- Galerie Restigouche
- CARFAC N.-B.
- Département des arts visuels (Centre universitaire de Moncton)
- Galerie Sans Nom Coop Ltée
- IMAGO Printshop
- Aitken Bicentennial Exhibition Centre (ABEC)
- Beaverbrook Art Gallery
- Gallery Connexion Coop
- Owens Art Gallery
- Department of Fine Arts (Mount Allison University)
- New Brunswick Indian Arts & Crafts Association
- W.S. Loggie Cultural Centre
- UNB Art Centre
- Struts Gallery
- Sunbury Shores Arts & Nature Centre
- New Brunswick Crafts Council
- Les Métiers d'art acadiens du N.-B.
- N.B. College of Craft & Design
- Département des métiers d'art (Collège communautaire du N.-B. - Dieppe)
- Cinémarévie Coop Ltée
- Phare-Est
- Productions du Fado
- La Passer Elle
- Serge Morin (Productions)
- Femmes en Focus
- New Brunswick Filmmakers Co-operative
- Capitol Films Inc.
- Producers Association of N.B.
- Mainstream Productions
- East In Motion Pictures Inc.
- Tel Vision

- Capital Film Society
- Telecreations Video Productions
- Lloyd LeBlanc Films
- Carota Films Limited
- Atlantic Media Works Ltd
- Max Media Ltd.
- TMT Productions Ltd.
- Association des écrivains acadiens
- Département d'études françaises (Centre universitaire de Moncton)
- Writers' Federation of New Brunswick
- Department of English (UNB)
- Division of Humanities and Languages (UNB - Saint John)
- Department of English (Mount Allison University)
- Department of English (St. Thomas University)
- N.B. Drama League
- New Brunswick Arts Council (NBAC)
- Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC)
- New Brunswick Indian Arts & Crafts Association
- Native Arts Council
- New Brunswick Teachers Association
- Association des enseignant-e-s francophones du N.-B.

Lors de sa réunion du 25 avril 1992, le CANB, après avoir passé en revue les mises en candidature reçues, a approuvé les noms qui ont été recommandés à la ministre pour approbation. Les 4 nouvelles nominations ont été annoncées le 24 juin 1992 lors de la réunion annuelle du CANB.

Membres sortants (juin 1992)	Secteurs	Nouveaux membres nommés en juin 1992
Christiane St-Pierre, Caraquet	Arts littéraires francophones	Réjean Roy, Tracadie
Margaret Ann Ireland Saint-Jean	Musique classique	Richard Boulanger, Moncton
Roland Bryar, Moncton	Musique (autre que classique)	Mark Carmody, Fredericton
Robert Haché, Caraquet	Nomination ministérielle	Marc Chouinard, Campbellton

En octobre 1992, l'honorable Marcelle Mersereau annonçait la nomination de G. Reid Parker de Gondola Point au poste de membre non-votant représentant la ministre en remplacement de M. André Lanteigne, sous-ministre adjoint de la Division de la culture.

Le mandat de M. Parker est d'une durée d'un an.

### 3.4.2 Mises en candidature et nominations 1993

En juin 1993, 2 membres quitteront le Conseil. Il s'agit de Dorice Pinet (métiers d'art) et René Cormier (théâtre et danse francophone).

Trois membres dont le mandat s'achevait en juin ont manifesté le désir de demeurer au Conseil pour un deuxième mandat de 3 ans. Il s'agit de Margaret B. Beattie (développement culturel communautaire anglophone), Richard Boulanger (musique classique) et Marc Chouinard (nomination ministérielle).

Une consultation a été menée au cours des mois de février et mars 1993 auprès de diverses organisations artistiques de la province afin de recueillir des propositions de mises en candidature dans les secteurs du théâtre et de la danse francophone ainsi que des métiers d'art anglophone.

Voici la liste de consultation approuvée par le CANB pour le secteur du théâtre et de la danse francophone:

- Productions DansEncorps
- AAAPNB
- École de danse Le soulier musical
- Théâtre Populaire d'Acadie
- Coopérative de Théâtre l'Escaouette
- Département d'art dramatique (CUM)

- La Compagnie Viola Léger
- Le Théâtre Nouveau

Voici la liste de consultation approuvée par le CANB pour le secteur des métiers d'art. Respectueux du principe d'alternance, seul les organismes et institutions anglophones de ce secteur ont été consultés pour présenter des mises en candidature:

- New Brunswick Crafts Council
- New Brunswick College of Craft & Design

Lors de sa réunion du 4 mars 1993, le CANB, après avoir passé en revue les mises en candidature reçues, a approuvé les noms des candidat-e-s qui ont été recommandés à la Ministre. Le Conseil a également recommandé que la nomination de G. Reid Parker soit renouvelée pour une autre année à titre de représentant de la ministre sans droit de vote.

Les 2 nouvelles nominations et les 4 renouvellements de nominations seront annoncés en juin lors de la réunion annuelle du CANB.

Membres sortants (juin 1993)	Secteurs	Nouveaux membres (juin 1993)
René Cormier, Caraquet	Théâtre et danse	annoncé en juin
Dorice Pinet, Petit-Rocher	Métiers d'art	annoncé en juin

### 3.4.3 Élection de l'Exécutif 1992-1993

L'élection du Comité exécutif 1992-1993 a eu lieu le 24 juin 1992 dans le cadre de la Réunion annuelle du Conseil.

René Cormier, co-président francophone, Ilkay Silk, co-présidente anglophone, et Bernadine M. Perley, vice-présidente, ont été ré-élus par acclamation.

## 3.5 Communication

Le comité des communications a cherché à augmenter la visibilité du CANB auprès de la communauté artistique, des travailleurs culturels, du secteur privé, du gouvernement et du public en général.

Un plan d'action communicationnel a été adopté et plusieurs mesures concrètes ont été prises. Des liens ont été établis avec la ministre, Marcelle Mersereau, afin que son ministère accorde plus d'importance au Conseil dans ses communications. Les démarches

menant à une plus grande indépendance des communications du CANB ont été entamées et prendront de l'ampleur en 1993-1994. Le CANB a débuté l'émission de ses propres communiqués.

### **3.5.1 *Items communicationnels***

Les items communicationnels suivants devraient être produits d'ici la fin de l'année 1993:

- épinglette du CANB
- dépliant d'information
- 2 affiches et 2 cartes postales illustrant l'oeuvre de 2 récipiendaires des Prix d'Excellence du Nouveau-Brunswick dans le domaine des arts
- certificat de reconnaissance
- cadre d'annonce normalisé

### **3.5.2 *Réunions en région***

Afin de s'assurer de maintenir des liens réguliers avec la communauté artistique de la province, le Conseil s'efforce de tenir des réunions en région au cours de l'année. Ces réunions sont organisées en conjonction avec des événements artistiques et culturels.

Ainsi, le CANB a rencontré des artistes et artisans de la région de Moncton le 25 avril 1992 et de la région de Saint-Jean les 3 et 4 mars 1993.

À Moncton, les membres du CANB ont eu la chance de visiter le Centre culturel Aberdeen et de participer à l'événement artistique 'ART EN DIRECT' organisé par la Galerie Sans Nom.

Dans le cadre de leur visite à Saint-Jean, les membres du CANB ont été invités à assister à un concert de l'Orchestre de chambre du Nouveau-Brunswick. Une réception organisée par Symphony NB a permis au Conseil de rencontrer plusieurs musiciens, artistes et intervenant-e-s du milieu artistique et culturel de la région. Des visites guidées du Centre Aitken Bicentennial Exhibition Centre (ABEC) et du site de construction du Imperial Theatre for the Performing Arts ont permis au Conseil d'apprécier la vitalité et l'esprit innovateur des gens de la région de Saint-Jean.

### **3.5.3 *Visibilité du CANB et du secteur des arts et de la culture***

Le CANB a demandé à l'honorable Marcelle Mersereau d'accorder plus de visibilité au CANB dans les communiqués émis par le ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation concernant les arts et la culture. Un sous-comité du Comité des communications a rencontré le Directeur de la Direction des arts, Desmond Maillet, afin de discuter des difficultés de diffusion des communiqués du gouvernement concernant les arts et la culture auprès des médias spécialisés de ce secteur. La

Ministre a répondu que son Ministère s'efforcera de souligner systématiquement l'importance de la participation du Conseil dans le développement de politiques à l'égard des arts, dans l'opération du système de jury et la révision des programmes dans tous les communiqués, discours et occasions de présentation publique menés par le Ministère où il sera possible de le faire.

La Ministre s'est dite convaincue que nous avons, de part et d'autre, tout à gagner à mieux faire connaître le partenariat qui existe entre le CANB et le gouvernement.

### ***3.5.4 Distribution du Rapport annuel 1991-1992***

Environ 1000 copies du Rapport annuel 1991-1992 du CANB ont été distribuées auprès de la communauté artistique et du secteur du développement culturel communautaire, des membres du public qui en ont fait la demande et des intervenant-e-s concerné-e-s du milieu gouvernemental.

### ***3.5.5 Communiqués de presse***

Au cours de l'année, plusieurs communiqués de presse ont été émis afin d'informer le public des prises de position et des activités du Conseil. Le Conseil se propose de poursuivre une diffusion régulière d'information concernant ses activités.

### ***3.5.6 Achat de publicité***

- Répertoire des artistes et ressources artistiques et culturelles du Nouveau-Brunswick (AAAPNB).
- Info-Affaires: cahier spécial sur les arts et la culture.

## ***3.6 Promotion des arts dans l'éducation***

Vu l'importance des arts dans l'éducation aux niveaux du développement intégral de la personne et du développement des arts en général dans notre société, le Comité pour la promotion des arts dans l'éducation effectue depuis maintenant 2 ans une consultation auprès des divers intervenant-e-s des milieux concernés afin d'en arriver à présenter des recommandations au gouvernement. À ce jour, des représentant-e-s du ministère de l'Éducation, des associations d'enseignant-e-s, du milieu universitaire de la formation des maîtres et des enseignant-e-s d'art des milieux scolaire (primaire et secondaire) et collégial ont été consulté-e-s. Le Conseil prévoit présenter ses recommandations à la Ministre au mois de juin 1993.

Madame Audrey Côté St-Onge, co-signataire du Rapport final du Comité consultatif du Premier ministre sur les arts (1987), a accepté de se joindre au Comité du CANB pour la promotion des arts dans l'éducation.

**Échange d'information avec des représentant-e-s du ministère de l'Éducation** (26 mars 1993): Gervais Warren et Gloria Richard, tous deux conseillers pour les arts au ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, ont participé à une réunion du Comité pour la promotion des arts dans l'éducation le 26 mars 1993 afin d'échanger sur la réforme scolaire en cours (excellence en éducation) et son impact possible sur la place qui sera accordée à l'enseignement des arts dans le système d'éducation de notre province.

**Visite du New Brunswick College of Craft & Design** (26 mars 1993): Les membres du Comité pour la promotion des arts dans l'éducation se sont rendus dans la région de Fredericton afin de visiter ce collège d'enseignement professionnel des métiers d'art et rencontrer son directeur, Monsieur George Fry, ainsi que quelques enseignant-e-s.

**Avis publié dans les bulletins des 2 associations provinciales d'enseignant-e-s** (mars 1993): Grâce à un avis publié dans les bulletins des deux associations provinciales d'enseignant-e-s de la province, l'Association des enseignant-e-s francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB) et le New Brunswick Teachers Association (NBTA), les enseignant-e-s ont été invité-e-s à soumettre au Conseil des arts du Nouveau-Brunswick leurs commentaires, suggestions et recommandations concernant la question de la promotion des arts dans l'éducation.

**Visites de classes d'art au District scolaire No 6** (13 novembre 1992): Les membres du Comité pour la promotion des arts dans l'éducation se sont rendus dans la région de Rothesay / Quispamsis / Hampton afin de visiter des classes d'art dans les écoles suivantes: Harry Miller Junior High School, Kennebecasis Valley High School, Lakefield Elementary School et Hampton High School.

**Visites de classes d'art au District scolaire No 3** (10 mai 1993): Les membres du Comité pour la promotion des arts dans l'éducation se sont rendus dans la région d'Edmundston / St-Basile / St-Hilaire afin de visiter des classes d'art dans les écoles suivantes: Cité des jeunes A. M. Sormany, École régionale de Saint-Basile et École de St-Hilaire.

**Visites d'une classe d'art au District scolaire No 13** (10 mai 1993): Les membres du Comité pour la promotion des arts dans l'éducation se sont rendus dans la région d'Edmundston afin de visiter une classe d'art à St.-Mary's Academy.

Une visite du Département de métiers d'art du Collège communautaire de Dieppe aura lieu en avril 1993.

### **3.7 Développement culturel communautaire**

Convaincu de l'importance primordiale de ce dossier pour le développement d'une participation communautaire dans les arts et désireux de contribuer à l'avancement de toute cette question, une **Proposition sur le développement culturel communautaire** a été présentée à l'honorable Marcelle Mersereau par le CANB en octobre 1991.

En juin 1992, le CANB a été informé que, dans le contexte actuel de restrictions budgétaires, la mise en oeuvre d'une telle proposition, si elle devait se faire, devrait être réalisée à partir des ressources existantes pour le secteur des arts et du développement culturel communautaire. Par conséquent, cette proposition devrait être étudiée en détail dans le cadre du processus de révision des programmes pour organisations. En effet, au cours de cet exercice, la Direction des arts du ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, devrait proposer de nouvelles orientations et priorités qui devraient se traduire par de nouvelles directions et formules d'allocation budgétaire.

Le CANB attend donc avec intérêt la réforme proposée pour les programmes pour organisations.

**Journée mondiale du développement culturel (21 mai 1992):** L'honorable Marcelle Mersereau s'est joint au CANB pour annoncer cette journée spéciale parrainée par la Commission canadienne pour l'UNESCO et décrire succinctement les grandes lignes de la Proposition sur le développement culturel communautaire présentée à la Ministre par le Conseil.

**Disparition du NB Indian Arts & Crafts Association:** C'est avec regret que le Conseil a appris la disparition du NB Indian Arts & Crafts Association au cours de l'année 1992. La disparition de tout organisme dans le secteur des arts et de la culture est une grande perte pour toute la communauté.

### **3.8 Jury et programmes**

#### **Révision des programmes pour organisations de la Direction des arts**

Un sous-comité du Comité du Jury et des Programmes a été formé avec le mandat de participer au processus de révision des programmes de la Direction des arts. Une seule rencontre a eu lieu au cours de l'année avec la Direction des arts. Le sous-comité a participé au processus de révision des programmes évalués par jury suivants: Prix d'Excellence (1993-1994), Bourses des arts (1993), Subvention de voyage (1993-1994), Artiste résident (1993) et à la Refonte des programmes du volet 'Production'. Jusqu'à maintenant aucune ébauche de la révision des programmes pour organisations n'a été retenu.

**Ajouts à la liste de juré-e-s approuvé-e-s:** De nombreux noms ont été ajoutés à la liste de juré-e-s potentiel-le-s et de juré-e-s approuvé-e-s du CANB.

**Rapports des commentaires des jurys:** Le Comité du Jury et des Programmes a étudié les Rapports des commentaires des jurys suivants: concours des 15 mars, 15 mai, 15 juillet et 15 septembre 1992 ainsi que du 15 janvier 1993. Ces commentaires sont utilisées lors des discussions avec la Direction des arts concernant la révision des programmes.

### **3.9 Art dans les édifices publics (Pourcentage pour les arts)**

C'est avec une grande déception que le Conseil constate, pour une troisième année consécutive, qu'aucun développement n'est survenu dans ce dossier au cours de l'année 1992-1993.

Dans son discours du 10 mai 1989, le premier ministre Frank McKenna avait annoncé que le ministère de l'Approvisionnement et des Services, de concert avec des représentant-e-s de la communauté artistique et l'Association provinciale des architectes, élaborerait une politique et une formule budgétaire relatives à l'art dans les édifices publics.

Le CANB a transmis au gouvernement en 1990 une proposition de législation et de programme recommandant, entre autres, l'affectation de 1% du budget de construction ou de rénovation d'établissement provincial à l'acquisition d'oeuvres d'art. Aujourd'hui, près de quatre ans après cette annonce du 10 mai 1989 et près de deux ans et demi après le dépôt de la proposition du Conseil, le CANB attend toujours une réponse et la communauté artistique espère toujours que cette promesse se réalisera. Le CANB continue de déplorer le manque de consultation dans ce dossier.

### **3.10 Statut de l'artiste**

La loi fédérale sur le Statut de l'artiste n'a pas encore été adoptée.

Le CANB croit qu'il existerait une possibilité d'intervention au niveau provincial dans les secteurs de la santé et sécurité au travail ainsi que des accidents du travail.

Joanne Fletcher, avocate à l'emploi du ministère de l'Enseignement supérieur et du Travail et membre du Comité interministériel sur les arts, a effectué une présentation sur le statut de l'artiste lors de la réunion du CANB du 30 octobre. Après un exposé des grandes lignes de la législation fédérale proposée, elle a expliqué au Conseil quel serait le processus à suivre pour le développement d'une législation au niveau provincial.

### **3.11 Financement des arts**

Le Conseil croit qu'il est essentiel et urgent que le budget global de la province consacré aux arts soit augmenté considérablement. En ce moment, le Nouveau-Brunswick est la province canadienne accordant le plus faible montant per capita pour le financement des arts. Il s'agit, il va sans dire, d'un bien triste record. Il est à espérer qu'il s'agit d'un défi que le gouvernement du Nouveau-Brunswick saura relever.

#### **3.11.1 Fondation des arts du Nouveau-Brunswick**

La Fondation des arts du Nouveau-Brunswick Inc. / New Brunswick Foundation for the Arts Inc. a reçu ses lettres patentes en mars 1992.

3 membres du Comité pour la Fondation du CANB constituent le Conseil d'administration provisoire de la Fondation: I. Silk, B. Cameron et B. Perley.

Le Comité pour la fondation travaille toujours à l'ébauche des règlements administratifs de la Fondation.

La rédaction des termes de référence nécessaires à l'embauche d'une firme de consultants pour étudier le processus de mise en marche de la Fondation est complétée. Des consultants ont été identifiés.

Un prospectus décrivant les secteurs d'intervention possibles de la Fondation devrait être préparé sous peu.

On se rappellera que la possibilité d'établir une "Fondation des arts du Nouveau-Brunswick" pour solliciter les contributions des corporations et des particuliers en faveur des arts constitue un des éléments de la politique sur les arts annoncée par le gouvernement en mai 1989. Selon l'envergure et le genre de projet, le gouvernement s'est engagé à contribuer un montant égal à celui qu'une telle fondation pourrait recueillir auprès du secteur privé.

### **3.12 Rapport d'activité du secteur des films et des vidéos**

Tout comme l'an dernier, le Conseil des arts, par l'entremise de son représentant des films et des vidéos, a joué un rôle très actif dans le développement de l'industrie du film et de la vidéo dans la province. Trois principaux projets ont été mis sur pied durant l'année.

#### **- Perfectionnement professionnel**

- Le représentant du Conseil, en collaboration avec la Coopérative des producteurs de films du Nouveau-Brunswick, a organisé un important forum pour l'industrie du film et de la vidéo vers la fin du printemps, à Fredericton. Regroupant, pour la première fois, les représentants de l'industrie de la province, le forum a permis

aux intervenants clés des secteurs anglophone et francophone de l'industrie de discuter de la difficulté qu'ils ont à développer une industrie solide au Nouveau-Brunswick. M. Ralph Holt, directeur de l'Atlantique de Téléfilm Canada, M. Ted Bringloe, commissaire du film du Nouveau-Brunswick, et M<sup>me</sup> Marcelle Mersereau, ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, qui a prononcé un discours très encourageant, faisaient partie des nombreux dirigeants qui ont participé au forum. Un nouvel organisme professionnel des intervenants de l'industrie du film et de la vidéo au Nouveau-Brunswick appelé *Film/Vidéo NB* a été mis sur pied à la suite du forum. La raison d'être de cet organisme a d'abord été discutée à une réunion préliminaire au printemps de 1991. Le forum a confirmé la nécessité de mettre sur pied un tel organisme et on prévoit constituer *Film/Vidéo NB* en établissant des règlements administratifs et un barème des droits d'adhésion. La valeur fondamentale d'un tel organisme est que les organismes, les gouvernements ou autres qui désirent discuter avec l'industrie du film et de la vidéo du Nouveau-Brunswick, pourront s'adresser à son porte-parole, c'est-à-dire *Film/Vidéo NB*.

- **Formation**

- Un aspect du mandat de *Film/Vidéo NB* comporte l'élaboration de programmes de formation pour les intervenants actuels et futurs de l'industrie. Par conséquent, le représentant du Conseil de la section des films et des vidéos, en collaboration avec l'Université du Nouveau-Brunswick, la Coopérative des producteurs de films du Nouveau-Brunswick et le New Brunswick College of Craft and Design, élabore un programme de trois ans menant à un diplôme dans la production de films et de vidéos au College of Craft and Design. Ce programme compléterait le programme des beaux-arts en films et vidéos mis sur pied récemment à l'Université du Nouveau-Brunswick (le directeur du programme étant le représentant du Conseil des arts). On espère qu'un programme sera offert au Collège communautaire de Woodstock, dans le cadre du programme de télédiffusion. Le représentant du Conseil de la section des films et des vidéos participe aux discussions en vue de coordonner toutes les activités de formation, y compris aux discussions avec l'Université de Moncton afin que les étudiants francophones puissent participer au programme et afin d'éviter le double emploi, dans la région, avec ceux qui participent à la formation en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve.

- **Recherche d'information sur la production et les lieux de tournage**

- La présentation d'un plan de développement de l'industrie aux représentants du gouvernement et de l'industrie au mois de mai est la première mesure prise pour fonder une industrie solide de production de films, de vidéos et d'émissions télévisées au Nouveau-Brunswick. Subventionné dans le cadre de l'Entente de COOPÉRATION Canada / Nouveau-Brunswick sur le développement du secteur culturel et par Téléfilm Canada (direction de l'Atlantique), le plan a été préparé par Precision Target Marketing de Fredericton, pour la Coopérative des producteurs de films du Nouveau-Brunswick, qui, avec l'aide du représentant de la section des films / vidéos du Conseil des arts, a entrepris le projet au nom de l'industrie du film, de la vidéo et de la télévision de la province.

- Le plan comprend une analyse générale de l'industrie de la production de films, de vidéos et d'émissions télévisées au Canada. Cette analyse sert de contexte pour l'étude des forces et des faiblesses en matière de production au Nouveau-Brunswick. Le plan comporte principalement une série de recommandations clés visant à développer une industrie de production locale, y compris l'établissement par le gouvernement provincial d'un fonds de production semblable à ceux des autres provinces telles l'Ontario et la Colombie-Britannique.
- Dans le cadre de la recherche en vue d'élaborer le plan, de l'information a également été recueillie sur les lieux de tournage et sur les particuliers et les entreprises qui participent directement et indirectement à l'industrie. Cette information a été entrée dans une base de données qui sera éventuellement publiée sous forme de guide de production qui pourra être mis à jour régulièrement. Plus de 90 particuliers et 75 entreprises ont été répertoriés comme fournisseurs de films, de vidéos et d'émissions télévisées ou d'équipement, d'installations ou d'autres services. Plusieurs autres secteurs de l'économie du Nouveau-Brunswick pouvant tirer directement profit d'une solide industrie de films, de vidéos et d'émissions télévisées ont également été répertoriés au cours de la recherche : lignes aériennes, traiteurs, agences de location, hôtels, et fournisseurs de matériaux de construction, entre autres.
- Le plan a été remis aux fonctionnaires provinciaux et fédéraux qui s'occupent de l'industrie comme prélude à une série de rencontres qui se tiendront durant les 6 à 12 prochains mois afin de négocier la mise en oeuvre du plan. Il a également été envoyé à des intervenants choisis de l'industrie. Toutefois, quiconque désire obtenir un exemplaire du plan à un coût minime peut communiquer avec la Coopérative des producteurs de films du Nouveau-Brunswick. Disponible actuellement en anglais seulement, le plan est néanmoins mis à la disposition de tous les membres du Conseil.

### **3.13 Métiers d'art**

Le CANB s'est penché sur la situation du secteur des métiers d'art suite à la restructuration gouvernementale d'octobre 1991.

Avant octobre 1991, le secteur des métiers d'art relevait du ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine. Suite à la restructuration d'octobre 1991, le secteur des métiers d'art avait été transféré au ministère du Développement économique et du Tourisme. En juillet 1992, les 2 associations provinciales de ce secteur, Les métiers d'art acadiens du Nouveau-Brunswick et le New Brunswick Crafts Council Inc., étaient informés par l'honorable Denis Losier, ministre du Développement économique et du Tourisme, que son ministère n'offrirait plus de subventions de fonctionnement à ces associations. Face à cette situation, les associations ont demandé l'appui du CANB.

Le CANB a recommandé au gouvernement que:

- la responsabilité du secteur des métiers d'art relève dorénavant de la Direction des arts du ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation;

- qu'un-e agent-e de programmes culturels soit assigné-e à ce secteur;
- que l'administration des subventions annuelles de fonctionnement des 2 associations provinciales soit assumée par la Direction des arts; et
- que des fonds additionnels soit assignés pour la mise en oeuvre de ces mesures.

Lors de sa réunion du 20 janvier 1993, le CANB a été informé qu'à partir du 1er avril 1993, la Direction des arts du ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation sera responsable d'offrir le soutien au secteur des métiers d'art. Ce soutien comprend les subventions de fonctionnement aux associations provinciales ainsi que l'accès, pour les artisan-e-s, aux programmes hors concours et évalués par jury de la Direction des arts. De plus, l'agente de programmes culturels responsable du secteur des arts visuels, Charlotte Glencross, assumera également dorénavant la responsabilité du secteur des métiers d'art.

Ce secteur a été intégré aux arts visuels et ils partagent le même budget. À l'avenir, il faudra que le CANB continue d'être vigilant auprès de la Direction des arts afin que le secteur des métiers d'art en devienne une composante à part entière. Étant donné que le budget des arts visuels n'est pas suffisant pour répondre aux besoins de la communauté artistique, comment va-t-on alors distribuer ces fonds de façon équitable pour répondre aux besoins de ces deux secteurs d'activités?

En ce qui concerne l'avenir de la Banque de métiers d'art, personne ne peut préciser en ce moment ce qu'il adviendra de cette collection. Le ministère du Développement économique et du Tourisme continuera à offrir un support financier pour les aspects manufacturiers et de mises en marché reliés au secteur des métiers d'art.

### ***3.14 Arts visuels***

Luc Charette, représentant du secteur des arts visuels, a invité les artistes visuels de la province à lui faire part des problèmes auxquels ils font face dans leur pratique artistique au Nouveau-Brunswick, de suggestions ainsi que des solutions qui, selon eux, pourraient améliorer la situation socio-économique des artistes visuels.

### ***3.15 Participation et réaction du CANB à des dossiers d'envergure provinciale et nationale***

- Réponse du CANB au document de réflexion no. 2 de la **Commission sur l'excellence en éducation** intitulé Apprendre, pour la vie: Défis et enjeux pour l'éducation et la formation (juillet 1992).
- **Restructuration du Conseil des Arts du Canada:** Le CANB a réagi à l'annonce de la restructuration du Conseil des Arts du Canada en intervenant en faveur de la participation des artistes actifs dans ce processus.

- **Reconnaissance des artistes dans les productions médiatiques du gouvernement du Nouveau-Brunswick:** Le CANB a demandé à tous les ministères, et plus particulièrement à Communications NB, de faire mention (aux génériques et dans les communiqués) des artistes (écrivains, metteurs en scène, acteurs, musiciens, etc.) participant à la réalisation de vidéos produits par ceux-ci. Suite à cette intervention du CANB, le premier ministre Frank McKenna a répondu au Conseil qu'il était fortement en faveur d'une plus grande reconnaissance de notre communauté artistique et qu'il demanderait à tous les ministères et agences de son gouvernement de se conformer à la recommandation du CANB.
- **Commission canadienne de mise en valeur de la main d'oeuvre - commissions locales:** Le CANB s'est penché sur le rôle que pourrait jouer le secteur des arts au sein de ces commissions. A l'heure actuelle, le secteur des arts et de la culture n'est pas représenté au sein de ces commissions au Nouveau-Brunswick. B. Cameron a rencontré Madame Barbara Kierstead Shanks afin de discuter de cette situation.
- **Comité consultatif du Conseil des Arts du Canada:** R. Cormier a rencontré Dr. Gérard Étienne, écrivain et professeur à l'Université de Moncton nouvellement nommé à ce comité national, afin de discuter des préoccupations et priorités du Conseil.
- **Renouvellement de permis de diffusion de Radio-Canada Atlantique:** le CANB a envoyé une lettre d'appui à Radio-Canada dans ce dossier.
- **Projet de la Conférence Canadienne des Arts (CCA) Les liens qui nous unissent:** Participation du CANB à la campagne nationale de signature contre les compressions budgétaires dans le secteur des arts. Le CANB a assuré le leadership de cette campagne de protestation au Nouveau-Brunswick. Les membres du CANB ont organisé des sessions de signature de la portion néo-brunswickoise de la fameuse carte géante du Canada à Fredericton (TNB - Playhouse, NB College of Crafts & Design), Saint-Jean (Symphony New Brunswick), Moncton (Galerie d'art de l'Université de Moncton (GAUM)), Caraquet (Théâtre Populaire d'Acadie) et Campbellton (Galerie Restigouche). Le Conseil aimerait remercier toutes les personnes qui, par leur généreuse collaboration, ont contribué au succès de cette campagne au Nouveau-Brunswick.
- **Prix d'Excellence du Nouveau-Brunswick dans le domaine des arts:** Le CANB a mis sur pied un comité ad hoc pour préparer des recommandations concernant la remise des Prix d'Excellence (1993). Le CANB souhaite en augmenter la visibilité, l'impact et l'importance auprès des médias et du public en général. Le CANB déplore le peu de couverture accordé à cet événement majeur par les médias. Le CANB se propose de faire des démarches afin que la prochaine cérémonie de remise des Prix d'Excellence soit diffusée dans le cadre d'une émission spéciale à la télévision.

- **Culture et communications : Les liens qui nous unissent**, rapport concernant les effets de la culture sur l'unité canadienne préparé par le Comité permanent des communications et de la culture. Le CANB est heureux de constater que le rapport accorde un appui important à la principale préoccupation du secteur culturel, notamment que le gouvernement fédéral continue de jouer un rôle prédominant dans le soutien et le développement de la culture.

### **3.16 Nous y étions:** (participation à des réunions, événements, conférences, ateliers, etc.)

- **Visite du NB College of Crafts & Design** (26 mars 1993), Fredericton.
- **Visite guidée du Centre ABEC (Aitken Bicentennial Exhibition Centre** (4 mars 1993), Saint-Jean.
- **Visite guidée du site de construction du Imperial Theatre for the Performing Arts** (4 mars 1993), Saint-Jean.
- **Concert de l'Orchestre de chambre du Nouveau-Brunswick à Saint-Jean** (3 mars 1993), Saint-Jean.
- **Réception organisée par Symphony NB à l'Hôtel Delta Brunswick** (3 mars 1993), Saint-Jean.
- **Rencontre avec Les Métiers d'art acadiens du N.-B.:** une rencontre a eu lieu à Moncton (février 1993) avec des représentants du CANB et Les Métiers d'art acadiens du N.-B. afin de discuter des préoccupations de cette association concernant la représentation permanente des deux communautés linguistiques du secteur des métiers d'art au sein du CANB (Moncton).
- **Cérémonie de remise des Prix d'Excellence du Nouveau-Brunswick dans le domaine des arts** (20 janvier 1993): Ilkay Silk et René Cormier ont été invités à agir à titre de maîtres de cérémonie (Fredericton).
- **Soirée causerie organisée par l'AAAPNB au Centre culturel Aberdeen** (15 janvier 1993): R. Cormier a participé à cette soirée à Moncton.
- **Lancement du Répertoire des artistes et des ressources artistiques et culturelles du Nouveau-Brunswick** publié par l'AAAPNB et du cahier spécial 'Art et culture dans l'économie' publié par Info-Affaires (9 décembre 1992), Moncton.
- **Visites de classes d'art au District scolaire No 6** (13 novembre 1992): Les membres du Comité pour la promotion des arts dans l'éducation se sont rendus dans la région de Rothesay / Quispamsis / Hampton afin de visiter des classes d'art dans les écoles suivantes: Harry Miller Junior High School, Kennebecasis Valley High School, Lakefield Elementary School et Hampton High School.

- **Visites de classes d'art au District scolaire No 3 (10 mai 1993):** Les membres du Comité pour la promotion des arts dans l'éducation se sont rendus dans la région d'Edmundston / St-Basile / St-Hilaire afin de visiter des classes d'art dans les écoles suivantes: Cité des jeunes A. M. Sormany, École régionale de Saint-Basile et École de St-Hilaire.
- **Visites d'une classe d'art au District scolaire No 13 (10 mai 1993):** Les membres du Comité pour la promotion des arts dans l'éducation se sont rendus dans la région d'Edmundston afin de visiter une classe d'art à St.-Mary's Academy.
- **Ateliers sur l'art dans l'éducation et le développement culturel communautaire (22 au 24 octobre 1992):** Margaret B. Beattie a participé à deux ateliers dans le cadre de la conférence Contact '92 à Toronto.
- **Séance d'information de la CCA: La culture dans l'Accord de Charlottetown (19 octobre 1992),** Saint-Jean.
- **Rencontre avec des jeunes francophones (octobre 1992):** Participation de René Cormier à une rencontre avec des jeunes des 3 centres scolaire-communautaire francophones du Nouveau-Brunswick, Saint-Jean.
- **Réunion de septembre du Conseil d'administration du Conseil des Arts du Canada** a eu lieu au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard cette année (17 au 20 septembre 1992). Le CANB a rencontré un groupe du conseil d'administration du Conseil des Arts du Canada à Fredericton.
- **Assemblée générale annuelle du Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC) (juin 1992),** Saint-Jean.
- **Conférence régionale sur la philanthropie organisée par Navion (29 septembre 1992),** Moncton.
- **Réunions sur l'avenir du secteur des métiers d'art (1<sup>er</sup> novembre 1992):** Dorice Pinet a participé à diverses réunions avec des représentants de Les métiers d'art acadiens du Nouveau-Brunswick et du New Brunswick Crafts Council Inc. concernant l'avenir du secteur des métiers d'art dans le contexte de la restructuration gouvernementale (Moncton et Fredericton).
- **Rencontre avec la Société culturelle de Tracadie:** R. Cormier a participé à cette rencontre.
- **Visite du Centre culturel Aberdeen et participation à l'événement artistique 'ART EN DIRECT' organisé par la Galerie Sans Nom (25 avril 1992),** Moncton.
- **Rencontre avec des représentants de la Conférence Canadienne des Arts (CCA) (24 avril),** Moncton.

- Participation de I. Silk et R. Cormier à une **rencontre provinciale des agences gouvernementales (niveaux fédéral, provincial et municipal)** offrant de l'aide aux secteurs des arts et de la culture (ministère des Communications du Canada, Secrétariat d'État, ACOA, Conseil des Arts du Canada, ainsi que des représentant-e-s des villes d'Edmundston, Fredericton, Moncton et Saint-Jean (2 avril 1992), Fredericton.

### ***3.17 Commentaires, suggestions et recommandations reçus***

Le CANB désire remercier tous les organismes et les individus qui nous ont fait parvenir leurs commentaires, suggestions et recommandations tout au long de l'année. Votre point de vue est essentiel. Il nous permet de mieux jouer notre rôle de représentant des artistes et de la communauté culturelle auprès du gouvernement.

- Colette Bourgeoin, Galerie d'art Restigouche.
- Hélène Daigle: commentaires concernant le système de jury
- Nancy Bauer: demande d'appui concernant le problème d'espace de Gallery Connexion et le projet de création à Fredericton d'un centre artistique similaire au Centre Aberdeen à Moncton.
- UNB Art Centre: envoi régulier de communiqués de presse nous permettant d'être informés des activités s'y déroulant.
- Symphony NB: envoi régulier de communiqués de presse nous permettant d'être informés des activités artistiques tant de l'orchestre que de son directeur artistique, Maestro Nurhan Arman.
- Conseil des Arts de l'Ontario et Conseil des Arts du Canada: envoi régulier de communiqués de presse et avis de publications divers.
- Conférence Canadienne des Arts et Conseil pour le monde des Affaires et des Arts du Canada/The Council for Business and the Arts in Canada: envoi régulier de communiqués de presse et avis de publications divers.
- Dr. Gérard Etienne nous informant de sa nomination au Comité consultatif du Conseil des Arts du Canada et nous demandant de lui faire part des préoccupations et priorités du Conseil.
- Louise Olivier, Productions DansEncorps: commentaires concernant l'édition 1992 du programme de Bourses des arts (pour étudiant-e-s) de la Direction des arts.
- France Daigle: commentaires concernant l'impact médiatique et autre du programme des Prix d'Excellence du Nouveau-Brunswick dans le domaine des arts.

- John Hooper: commentaires concernant le système d'évaluation par jury et le programme des Bourses des arts (pour étudiant-e-s).
- Copie de correspondance échangée entre Hélène Daigle, représentante cinéma-vidéo à l'AAAPNB, et l'Honorable Frank McKenna: problèmes que cause la taxe d'entrée et de divertissement aux coopératives de production de films du Nouveau-Brunswick.
- Copie de correspondance échangée entre le NB Crafts Council Inc. et Les Métiers d'art acadiens du Nouveau-Brunswick: problème de synchronisation des ventes provinciales organisées par ces deux associations.
- Bradd Burningham, Président de la Writers Federation of NB: propositions de programmes d'aide pour la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick.
- Hugh Kennedy, enseignant spécialiste en musique et Président du NBTA Music Council: recommandations concernant la promotion des arts dans l'éducation.
- Roger E. Cormier, professeur de musique privé et président de l'Association des professeurs de musique privés de la péninsule acadienne: suggestions et recommandations concernant la reconnaissance de l'enseignement privé artistique par le système d'éducation publique.
- Roland Bryar, représentant du secteur musique et vice-président de l'AAAPNB: dossier MusicAction.
- Marc LeBel, Métiers d'art acadiens du Nouveau-Brunswick: suggestions concernant la représentation des deux communautés linguistiques du secteur des métiers d'art au sein du CANB - demande d'un siège permanent pour un-e représentant-e francophone.
- Betty Tompkins, directrice générale du New Brunswick Arts Council: demande d'un siège permanent pour le NBAC au sein du CANB.
- Carol Maurey, Fredericton Choral Society: aide financière du gouvernement à NB Choral Federation.
- Heather Scott, District scolaire no 18: recommandations concernant la promotion des arts dans l'éducation.
- Copie d'une lettre de R. Bryar, président par intérim de l'AAAPNB, à l'Honorable Perrin Beatty: compressions budgétaires de 10% imposées au Conseil des Arts du Canada.
- Copie d'une lettre de R. Bryar, président par intérim de l'AAAPNB, à Charles-Michel LeBlanc, coordonnateur de l'Entente de coopération sur le développement du secteur
- Peter Gross, professeur au NB College of Crafts & Design: recommandations concernant la promotion des arts dans l'éducation.

- Charlie Rhindress, co-directeur artistique de Live Bait Theatre: demande d'une augmentation de l'aide financière accordée par le gouvernement.
- Judi Parker: aide financière du gouvernement à la NB Choral Federation.
- George M. Strunz: aide financière à la NB Choral Federation.
- Lise Robichaud, professeur à l'Université de Moncton: recommandations concernant la promotion des arts dans l'éducation.
- Glenn Hall, enseignant et artiste professionnel: recommandations concernant la promotion des arts dans l'éducation.
- Tom Smart, Beaverbrook Art Gallery: projet de la CCA 'Les liens qui nous unissent'.
- Copie de correspondance entre Betty Tompkins (NBAC) et l'honorable Paul Duffie, ministre de l'Éducation: place des arts dans le dossier de l'excellence en éducation.

### ***3.18 Rapport biennal 1990-1992 du Comité interministériel sur les arts***

En juin 1992, en sa qualité de Présidente du Comité des ministres sur les arts, la ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, l'honorable Marcelle Mersereau, a remis au Conseil des arts du Nouveau-Brunswick une copie du Rapport biennal 1990-1992 de ce comité en invitant les membres du Conseil à lui faire part de leurs commentaires et recommandations.

Le Conseil a accueilli avec satisfaction cette opportunité de consultation et a pris connaissance avec intérêt des initiatives et des progrès réalisés par les différents ministères au cours des années 1990, 1991 et 1992.

Ce rapport, qui est basé sur l'information fournie par tous les ministères participants, décrit les réalisations des ministères membres en vue d'appuyer le secteur des arts. Il aborde également la question de la législation fédérale sur le statut de l'artiste.

Puisque le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, le Comité des ministres sur les arts et le Comité interministériel sur les arts ont des intérêts et des objectifs communs au niveau du développement des arts, le Conseil croit que des liens de communication et de collaboration plus étroits devraient être développés entre ces groupes.

#### ***4. FONDS EN FIDUCIE POUR L'AVANCEMENT DES ARTS***

#### **4.1 *Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts***

La Loi sur le Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts a été sanctionnée le 27 avril 1990.

Depuis sa mise sur pied, ce fonds était financé par l'entremise d'une loterie annuellement désignée par le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick.

Les actifs du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts doivent être utilisés pour l'octroi de subventions à des particuliers et à des organismes voués aux arts afin de promouvoir la création artistique et l'excellence dans le domaine des arts. De plus, il avait été annoncé que les programmes de subventions financés à même ce fonds seraient évalués par jury.

#### **4.2 *Problème de financement***

Lors de la création du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts, le gouvernement avait estimé que ce fonds pourrait bénéficier de revenus de l'ordre de 500 000 \$ par année.

Vu l'imprévisibilité du marché des loteries, ce montant annuel, pourtant nécessaire au financement de ces programmes, n'a jamais été versé au fonds en fiducie.

Le CANB a recommandé à la ministre qu'une solution durable soit identifiée et implantée afin que le fonds en fiducie reçoive le financement promis.

Après discussion entre l'honorable Marcelle Mersereau, ministre des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation, et l'honorable Allan Maher, ministre des Finances, une entente a été conclue à l'effet que, dorénavant, un montant annuel de 400,000\$ provenant des revenus généraux de loteries serait versé au Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts. Le CANB a accueilli avec satisfaction cette entente qui assure enfin une stabilité de financement pour ce fonds.

#### **4.3 *Répartition annuelle des fonds***

À chaque année, le Conseil présente au gouvernement une proposition de répartition du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts pour l'année suivante.

Les répartitions proposées pour 1992-1993 et 1993-1994 ont été approuvées par la Ministre telles que présentées par le Conseil.

Des montants globaux ont été alloués par concours et par programme. Aucune répartition n'a été effectuée par discipline afin de s'assurer que les subventions et bourses soient accordées essentiellement en fonction du mérite et de l'excellence.

**4.3.1 Répartition 1992-1993**

**Répartition du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts -  
Programmes évalués par jury de la Direction des arts.**

**1992-1993**

ÉLÉMENTS DE PRODUCTION ET CRÉATION .....	182 000 \$
. Création, Commande, Conservation, Recherche, Projet multidisciplinaire, Réalisation et Achat de droits.	
. 15 juillet (1992) .....	91 000 \$
. 15 janvier (1993) .....	91 000 \$
 PROJETS SPÉCIAUX .....	 162 000 \$
. Bourses des arts	
. 15 mai (1992) .....	32 000 \$
. Prix d'Excellence	
. 15 septembre (1992) .....	35 000 \$
. Artiste résident	
. 15 mars (1993) .....	70 000 \$
. Voyage	
. 15 mars (1993) .....	12 500 \$
. 15 septembre (1992) .....	12 500 \$
 RÉSERVE .....	 <u>20 000 \$</u>
 TOTAL: .....	 <u>364 000 \$</u>

### 4.3.2 Répartition 1993-1994

#### Répartition du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts - Programmes évalués par jury de la Direction des arts.

1993-1994

ÉLÉMENTS DE PRODUCTION ET CRÉATION .....	220 000 \$
. Création, Commande, Conservation, Recherche, Projet multidisciplinaire, Réalisation et Achat de droits.	
. 15 juillet .....	110 000 \$
. 15 janvier .....	110 000 \$
PROJETS SPÉCIAUX .....	170 000 \$
. Bourses des arts	
. 15 mars .....	40 000 \$
. Prix d'Excellence	
. 15 juin .....	20 000 \$
. Artiste résident	
. 15 mars .....	70 000 \$
. Voyage	
. 15 juillet .....	10 000 \$
. 15 septembre .....	10 000 \$
. 15 janvier .....	10 000 \$
. 15 mars .....	10 000 \$
RÉSERVE .....	<u>10 000 \$</u>
TOTAL: .....	<u>400 000 \$</u>

---

**5. *SYSTÈME DE JURY ET RECOMMANDATIONS DES JURYS***

## **5.1 *Système de jury du CANB***

À chaque année, des jurys sont formés afin d'évaluer les demandes présentées dans le cadre des programmes évalués par jury offerts par la Direction des arts du ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation.

Tous les programmes dont le financement provient du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts sont évalués par jury. Toutefois, certains programmes qui ne sont pas financés par l'entremise de ce fonds peuvent également être évalués par jury. (Ex: programme d'acquisition de la Banque d'oeuvres d'art).

Dans le système de jury mis en place, le CANB a confié à la Direction des arts, pour des raisons de nature administrative, le choix des artistes qui sont appelé-e-s à siéger au sein des jurys. Ce choix doit toutefois être effectué à partir de la liste de juré-e-s approuvé-e-s par le CANB. Le financement du fonctionnement du système de jury provient du budget du CANB.

À la suite de chaque réunion de jury, un rapport compilant les suggestions et commentaires des juré-e-s concernant les programmes évalués et le fonctionnement du système de jury est remis au CANB et à la Direction des arts. L'information ainsi recueillie est précieuse lors de tout processus de révision de ces programmes et du système de jury.

Les modalités de fonctionnement du système de jury sont évaluées régulièrement et modifiées au besoin.

Les recommandations des jurys concernant les candidat-e-s qui devraient recevoir les prix, bourses ou subventions ainsi que les montants sont transmises directement à la Ministre pour approbation.

### **5.1.1 *Jurys multidisciplinaires***

Des jurys multidisciplinaires sont constitués dans le but d'évaluer les demandes présentées dans le cadre des programmes évalués par jury de la Direction des arts dont le financement provient du Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts (loterie).

Composés d'un maximum de neuf (9) membres, ces jurys doivent représenter, de façon équitable, les diverses disciplines artistiques (arts visuels, métiers d'art, arts littéraires (anglophone et francophone), théâtre, musique, danse et arts cinématographiques (films et vidéos)), ainsi que les sexes, les langues et les régions. En règle générale, chaque jury doit comporter au moins un membre résidant à l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

### **5.1.2 Jury de la Banque d'oeuvres d'art**

En 1991, la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick est devenue une collection sélectionnée par un jury.

Quoique le principe de multidisciplinarité demeure un élément fondamental de son système de jury, le CANB se réserve la possibilité de développer des modèles de jurys adaptés aux besoins particuliers de certains programmes.

Le jury de la Banque d'oeuvres d'art se compose de professionnel-le-s des arts visuels.

Après une évaluation préliminaire des soumissions reçues, reposant sur le visionnement de diapositives et de photographies, les artistes choisi-e-s sont invité-e-s à présenter une sélection de leurs oeuvres dans le cadre d'une importante exposition d'oeuvres d'art au cours de laquelle la sélection finale des oeuvres est effectuée.

Pour des raisons d'économie, l'exposition a lieu à tous les deux ans. En choisissant une date d'exposition coïncidant avec la fin d'une année financière, le jury peut se prononcer moyennant un budget combiné de deux ans.

Le programme d'acquisition de la Banque d'oeuvres d'art est financé à partir du budget de la Direction des arts du ministère des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation.

Les coûts inhérents au processus d'évaluation par jury sont financés par le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick à même son budget de fonctionnement.

Le système de jury proposé dans le cadre du programme d'acquisition de la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick a été approuvé en mars 1991.

### **5.1.3 Listes de juré-e-s du CANB**

Le CANB a approuvé l'implantation d'un système de mise à jour continue de ses listes de juré-e-s potentiel-le-s ainsi que de juré-e-s approuvé-e-s.

Ainsi, les groupes, organisations et institutions de la communauté artistique et du secteur du développement culturel communautaire sont invités à soumettre en tout temps les noms des artistes et artisan-e-s professionnel-le-s oeuvrant dans leur secteur d'activités respectif qui, à leur avis, pourraient apporter leur contribution au sein de jurys.

## 5.2 Programmes évalués par jury de la Direction des arts - Résultats des concours 1992-1993

<u>Concours</u>	<u>Programmes</u>
15 mars	Programmes d'Artiste résident et de Subvention de voyage hors-province (concours, festival et exposition hors-province);
15 juillet et 15 janvier	Éléments de Production et Création: programmes de subvention à la création, commande, conservation, recherche, achat de droits, réalisation et projet multidisciplinaire;
15 mai	Programme de Bourses des arts;
15 septembre	Programme des Prix d'Excellence et de Subvention de voyage hors-province (concours, festival et exposition hors-province).

### 5.2.1 Concours du 15 mars 1992

Le jury du concours du 15 mars 1992 s'est réuni le 30 avril 1992 afin d'évaluer les demandes de subvention reçues dans le cadre des programmes d'Artiste résident et de Subvention de voyage offerts par la Direction des arts.

Le jury se composait de trois (3) artistes professionnel-le-s:

- Laurel Boone (arts littéraires - anglophone) de Fredericton;
- Jacques Martin (arts visuels) d'Edmundston; et
- Nurhan Arman (musique) à l'époque de North Bay, Ontario, résidant maintenant à Saint-Jean.

Parmi les huit (8) demandes de subvention qui ont été soumises au jury, huit (8) lauréat-e-s se sont partagé-e-s 74 224.87 \$:

#### Programme d'Artiste résident

Université Mount Allison (arts littéraires) de Sackville .....	3 000.00\$
Université de Moncton (musique) de Moncton .....	30 000.00\$

Université du Nouveau-Brunswick (arts littéraires) de Fredericton . . . . .	5 000.00\$
Université du Nouveau-Brunswick (musique) de Fredericton . . . . .	20 000.00\$
Université du Nouveau-Brunswick (musique) de Saint-Jean . . . . .	<u>5 000.00\$</u>
Sous-Total: . . . . .	<u>63 000.00\$</u>

Programme de Subvention de voyage

Barbara Ann Quigley Ensemble (musique) de Moncton . . . . .	3 986.87\$
Characters Incorporated (musique et danse) de Fredericton . . . . .	2 238.00\$
L'Ensemble vocal Sainte-Anne (musique) de Fredericton . . . . .	<u>5 000.00\$</u>
Sous-Total: . . . . .	<u>11 224.87\$</u>
TOTAL: . . . . .	<u>74 224.87\$</u>

**5.2.2 Concours du 15 mai 1992**

Le jury du concours du 15 mai 1992 s'est réuni les 29 et 30 juin 1992 afin d'évaluer les demandes présentées dans le cadre du programme de Bourses des arts offert par la Direction des arts.

Le jury se composait de huit (8) artistes professionnel-le-s:

- Dr. Caroline Caine (danse) de Fredericton;
- Jules Boudreau (arts littéraires - francophone) de Maisonnette;
- Dr. Theresia Quigley (arts littéraires - anglophone) de Moncton;
- Martine Thériault (musique et membre du jury résidant à l'extérieur de la province) de Longueuil, Québec;
- John Hooper (métiers d'art) de Hampton;
- Tony Merzetti (films et vidéos) de Fredericton;
- Yvon Gallant (arts visuels) de Moncton; et
- Dr. Robert Moore (théâtre) de Rothesay.

Parmi les 98 demandes de bourses qui ont été soumises au jury, 19 lauréat-e-s se sont partagé-e-s 34 000 \$:

George Belliveau (théâtre) de Memramcook .....	2 000 \$
Eric Bourque (musique) de Fredericton .....	2 000 \$
Roch Bourque (métiers d'art) de Moncton .....	1 500 \$
Robert Bradshaw (métiers d'art) de St. Martins .....	1 500 \$
Jonathan Brittain (théâtre) de Rothesay .....	1 500 \$
Heather Browne Prince (création littéraire) de Fredericton .....	2 500 \$
Daniel Dugas (films et vidéos - arts visuels) de Moncton .....	1 500 \$
Isabelle Fournier (musique) de Moncton .....	2 000 \$
Linda Fredette Frame (arts visuels) de Sackville .....	1 500 \$
Monette Gould (musique) de Dieppe .....	1 800 \$
Isabel I-Chun-Liu (métiers d'art) de Fredericton .....	2 500 \$
Mikeal Lewis (arts visuels) de Calhoun .....	1 800 \$
Chi-Minh Phi (musique) de Moncton .....	1 000 \$
Nhat-Viet Phi (musique) de Moncton .....	1 000 \$
Colin Rennert-May (musique) de Fredericton .....	1 800 \$

Claire Sykes (arts visuels) de Perth-Andover . . . . .	2 000 \$
Cindy Townsend (musique) de Saint-Jean . . . . .	1 800 \$
Jane Williams (arts visuels) de Sackville . . . . .	1 800 \$
Jasper Wood (musique) de Moncton . . . . .	<u>2 500 \$</u>
TOTAL: . . . . .	
<u>34 000 \$</u>	

**5.2.3 Concours du 15 juillet 1992**

Le jury du concours du 15 juillet 1992 s'est réuni les 14 et 15 septembre 1992 afin d'évaluer les demandes de subvention reçues dans le cadre des éléments de Production et Création des programmes évalués par jury de la Direction des arts.

Le jury se composait de neuf (9) artistes professionnel-le-s:

- Nurhan Arman (musique) de Saint-Jean;
- Mark Leonard (métiers d'art) de Fredericton;
- Ann Copeland (arts littéraires - anglophone) de Sackville;
- Martine Thériault (musique et membre du jury résidant à l'extérieur de la province) de Longueuil, Québec;
- Jules Boudreau (arts littéraires - francophone) de Maisonnette;
- Scott Lutes (films et vidéos) de Fredericton;
- Dr. Virgil Hammock (arts visuels) de Sackville;
- Diane Potvin (danse) de Fredericton; et
- Philippe Beaulieu (théâtre) de Moncton.

Parmi les 50 demandes de subventions qui ont été soumises au jury, vingt (20) lauréat-e-s se sont partagé-e-s 91 000 \$:

Shary Andrews (arts littéraires) de New Maryland Subvention à la création . . . . .	6 000 \$
Ned Bear (arts visuels) de Fredericton Subvention à la création . . . . .	5 000 \$

Linda Brine (métiers d'art) de Fredericton Subvention à la création . . . . .	5 000 \$
Yves Cormier (arts littéraires) de Shédiac Bridge Subvention à la création . . . . .	5 000 \$
Francis Coutellier (arts visuels) de Shédiac Subvention à la création . . . . .	5 000 \$
Dorothy Dearborn (arts littéraires) de Hampton Subvention à la création . . . . .	5 000 \$
William Forrestall (arts visuels) de Fredericton Subvention à la création . . . . .	5 000 \$
Bill Gaston (arts littéraires) de Fredericton Subvention à la création . . . . .	5 000 \$
Thaddeus Holownia (arts visuels) de Joliceur Subvention à la création . . . . .	6 000 \$
Herzl Kashetsky (arts visuels) de Saint-Jean Subvention à la création . . . . .	6 000 \$
Raymond Guy LeBlanc (arts littéraires) de Moncton Subvention à la création . . . . .	2 000 \$
Dyane Léger (arts littéraires) de Moncton Subvention à la création . . . . .	4 430 \$
Jean-Francois Mallet (musique) de Moncton Subvention à la création . . . . .	3 000 \$
Nancy Morin (arts visuels) de Moncton Subvention à la création . . . . .	5 000 \$

David K. Peterson (films et vidéos) de Fredericton Subvention à la création . . . . .	5 000 \$
Claudette Richard (musique) de Moncton Subvention à la création . . . . .	2 140 \$
Thomas R. Smith (métiers d'art) de St. Andrews Subvention à la création . . . . .	6 000 \$
Bev Thornton (arts visuels) de Fredericton Subvention à la création . . . . .	4 430 \$
Roger Vautour (arts visuels) de Moncton Subvention à la création . . . . .	4 000 \$
Errol Williams (films et vidéos) de Fredericton Subvention à l'achat de droits . . . . .	<u>2 000 \$</u>
TOTAL: . . . . .	<u>91 000 \$</u>

#### 5.2.4 Concours du 15 septembre 1992

Le jury du concours du 15 septembre 1992 s'est réuni le 27 octobre 1992 afin d'évaluer les demandes de subvention reçues dans le cadre du programme de Subvention de voyage ainsi que les candidatures reçues dans le cadre du programme des Prix d'Excellence.

Le jury se composait de neuf (9) artistes professionnel-le-s:

- Dr. Fred Cogswell, OC, (arts littéraires - anglophone) de Fredericton;
- Dr. Melvin Gallant (arts littéraires - francophone) de Moncton;
- Michael Shamata (théâtre) de Fredericton;
- Julie Scriver (danse) de Fredericton;
- Rodolphe Caron (films et vidéos) de Saint-Basile;
- Mark Leonard (métiers d'art) de Young Cove;
- Dr. Virgil Hammock (arts visuels) de Sackville;
- Maurice Léger (développement culturel communautaire et enseignement des arts) de -Shédiac; et
- Rosemarie Landry, OC, (musique et membre du jury résidant à l'extérieur de la province) de Toronto, Ontario.

Programme de Subvention de voyage

DancEast Young Company (danse) de Moncton . . . . . 5 000 \$

Programme des Prix d'Excellence

Parmi les 21 candidatures soumises au jury, quatre (4) récipiendaires se sont partagés 20 000 \$:

Ruth Boswell Schiller de Hillsborough  
Prix André-Thaddée-Bourque et Louise-Manny pour l'excellence  
en musique . . . . . 5 000\$

Yvon Gallant de Moncton  
Prix Miller-Brittain pour l'excellence  
en arts visuels . . . . . 5 000 \$

Herménégilde Chiasson de Robichaud  
Prix pour l'excellence  
en arts cinématographiques . . . . . 5 000 \$

Matthieu Duguay de Lamèque  
Prix pour l'excellence en développement  
culturel communautaire . . . . . 5 000 \$

TOTAL: . . . . . 25 000 \$

**5.2.5 Concours du 15 janvier 1993**

Le jury du concours du 15 janvier 1993 s'est réuni les 11 et 12 mars afin d'évaluer les demandes de subvention reçues dans le cadre des éléments de Production et de Création et de Subvention de voyage des programmes évalués par jury de la Direction des arts.

Le jury se composait de sept (7) artistes professionnel-le-s:

- Shari Andrews (arts littéraires - anglophone) de New Maryland;
- Herménégilde Chiasson (arts littéraires - francophone) de Robichaud;
- Weldon Matthews (théâtre) de Bristol;
- Ronald Bourgeois (musique et membre du jury résidant à l'extérieur de la province) de Halifax, Nouvelle-Écosse;
- Yolande Desjardins (métiers d'art) de Moncton;
- Kevin Matthews (films et vidéos) de Fredericton; et
- Herzl Kashetsky (arts visuels) de Saint-Jean.

Parmi les 66 demandes de subvention qui ont été soumises au jury, dix-neuf (19) lauréat-e-s se sont partagé-e-s 96 000 \$:

Janine Boudreau (musique) de Moncton Subvention à la création . . . . .	6 000 \$
Paul Edouard Bourque (arts visuels) de Moncton Subvention à la création . . . . .	5 000 \$
Roland Bryar (musique) de Moncton Subvention à la création . . . . .	5 000 \$
Gwen Buchanan (métiers d'art) de Norton Subvention à la création . . . . .	5 000 \$
Josée Connors (musique) de St-Quentin Subvention à la création . . . . .	5 000 \$
Allan Cooper (arts littéraires) de Alma Subvention à la création . . . . .	6 000 \$
Ann Copeland (arts littéraires) de Sackville Subvention à la création . . . . .	6 000 \$
Hélène Daigle (films et vidéos) d'Edmundston Subvention à la réalisation . . . . .	5 000 \$
Downstage Productions (théâtre) de Fredericton Subvention à la création . . . . .	1 000 \$
Aubrey Hanson (musique) de Fredericton Subvention à la création . . . . .	2 800 \$
Grant D. Kelly (arts visuels) de Saint-Jean Subvention à la création . . . . .	5 200 \$

Gérald LeBlanc (arts littéraires) de Moncton Subvention à la création . . . . .	5 000 \$
David McKay (arts visuels) de Fredericton Subvention à la création . . . . .	6 000 \$
Ghislaine McLaughlin (arts visuels) de Moncton Subvention à la création . . . . .	5 000 \$
Jean Péronnet (arts littéraires) de Moncton Subvention à la création . . . . .	5 000 \$
Denis Richard (musique) de Moncton Subvention à la création . . . . .	6 000 \$
School District 18 Girls' Choir (musique) de Fredericton Subvention de voyage . . . . .	5 000 \$
David Umholtz (arts visuels) de Deer Island Subvention à la création . . . . .	6 000 \$
Richard M. Vaughan (arts littéraires) de Quispamsis Subvention à la création . . . . .	<u>6 000 \$</u>
TOTAL: . . . . .	<u>96 000 \$</u>

**5.2.6 Concours du 15 mars 1993**

Le jury du concours du 15 mars 1993 s'est réuni au cours du mois de mai 1993. Les résultats de ce concours apparaîtront dans le prochain Rapport annuel du CANB.

---

**6. BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

## **6.1 Budget de fonctionnement 1992-1993**

Un budget de fonctionnement de 75 100 \$, soit une réduction de 14 400\$ par rapport au budget précédent de 89 000\$, a été alloué au CANB par le gouvernement en 1992-1993 afin de financer son fonctionnement ainsi que celui du système de jury.

Selon l'exercice de planification budgétaire effectué par le Conseil, ce budget est nettement insuffisant pour permettre un fonctionnement adéquat et efficace du Conseil ainsi que l'organisation d'activités d'envergure (forum, conférence, etc.) qui nous permettraient de remplir pleinement notre mandat en tant que porte-parole de la communauté artistique.

Traitement de texte et  
conception graphique:

Direction des arts  
Ministère des Municipalités,  
de la Culture et de  
l'Habitation du N.-B.

Traduction:

Bureau de traduction  
Ministère de  
l'Approvisionnement et  
Services du N.-B.

Tirage:

1000 copies